

TITRE Se déplacer - Prêt à taux zéro

METTRE EN PLACE UN PRÊT À TAUX ZÉRO GARANTI PAR L'ETAT POUR L'ACHAT DE VÉHICULES PEU ÉMETTEURS

Alors que la mise en place des zones à faibles émissions pour lutter contre la pollution de l'air s'accélère, les véhicules peu polluants restent encore trop coûteux pour les ménages les plus modestes sans alternative à la voiture. Les financements octroyés via la prime à la conversion restent insuffisants pour l'achat de véhicules électriques ou Critair'1, et les aides bénéficient davantage aux ménages aux revenus moyens. Mesure de justice sociale, ce prêt à taux zéro garanti par l'Etat pourrait être couplé aux aides pour éviter l'avance de frais et pourrait également financer d'autres solutions de mobilité pour les ménages souhaitant faire évoluer leurs pratiques.

Une liste (non exhaustive) d'amendements **ambitieux** déposés pour la Commission spéciale sur le Projet de loi climat et résilience.

Le Réseau Action Climat appelle les députés à les défendre pour assurer la hausse d'ambition du texte.

Lien / n° de l'amendement	Signataire et cosignataires	Groupe politique	Lien
Amt 2554	M. Gérard Leseul	SOC	Lien
Amt 2691	M. Matthieu Orphelin	NI	Lien
Amt 3904	M. Hubert Wulfranc	GDR	Lien
Amt 3333	M. Gérard Leseul	SOC	Lien
Amt 4308	M. Jean-Luc Fugit	LREM	Lien
Amt 4636	M. Jean-Charles Colas-Roy	LREM	Lien